

## Fatsa Ougergouz constate la défiance du Burundi à l'égard de l'ONU

RFI, 21 mars 2017 Burundi : «La lutte contre l'impunité peut être menée de différentes manières» Fatsa Ougergouz, président de la Commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits humains au Burundi est invité d'Afrique soir. Cette commission vient de rendre un rapport d'étape alors que les rapports alarmants s'accumulent, que chaque jour apporte son lot de victimes, que la mission d'experts indépendants a conclu à de probables crimes contre l'humanité.

Le conseil des droits de l'homme a décidé, le 30 septembre dernier, la mise en place d'une commission d'enquête chargée d'établir des faits et désigner les responsables. Depuis le début de la crise, Bujumbura dénonce des rapports « mensongers », fruit d'une « conspiration internationale » contre le pays mais la Commission d'enquête poursuit malgré tout son travail. « Cette mission d'experts avait pour objet d'examiner les allégations de violations de droits de l'homme. Notre mission est un peu plus précise dans la mesure où nous devons examiner ces allégations de violations ou pas constituent des crimes de droit international. Et le cas échéant identifier les auteurs potentiels et de proposer donc des moyens et des solutions pour mettre fin à l'impunité. La mission permanente du Burundi auprès des Nations unies refuse de coopérer et le ministère des Affaires étrangères ne répond pas à la demande de visa. « Ce refus de coopérer s'inscrit dans un contexte de défiance à l'égard des Nations unies et la priorité &ndash; parallèlement à nos enquêtes- c'est de rétablir le dialogue avec les autorités burundaises. » Cette commission n'a toujours pas accès au territoire burundais. « On peut enquêter sur la base d'informations que nous allons collecter à partir de Genève et à partir de certains pays limitrophes où réside une grande communauté burundaise (&hellip;). Sur le site électronique de la Commission, nous avons lancé un appel à contribution (&hellip;) Le gouvernement ne peut pas à la fois nous refuser sa coopération et mettre en cause la crédibilité de la commission. Nous pratiquons la politique de la main tendue. La commission se penchera sur toutes les violations, mais également sur les abus qui sont commis par des acteurs non-gouvernementaux&hellip; »  
Par Carol Valade Diffusion

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});